

En 1882, le premier timbre suisse produit selon le procédé de la taille douce était émis. «L' Helvetia debout» eut cours du 1<sup>er</sup> avril 1882 au 31 décembre 1924. Cette belle Dame, figure allégorique et emblématique de la Suisse marqua son époque de manière élégante, ceci pour la plus grande joie des philatélistes.

La grande diversité de ce timbre, due notamment aux techniques d'impression, fait encore aujourd'hui la joie de nombreux collectionneurs.

Ce sont des raisons rationnelles qui imposèrent de recourir à de nouvelles techniques afin de produire des timbres en suffisance et de manière plus économique.

Cette série «Helvetia debout» dont les valeurs faciales allaient de 20 centimes à 3 francs compléta la série « Chiffres et Croix », qui regroupait, elle, les petites valeurs de 2 à 15 centimes.

L'objectif de cette collection est de montrer quelques affiranchissement insolites de cette émission raison pour laquelle nous avons intitulé la collection «Les poids lourds de l'émission Hevletia debout».

Le format A3 nous permet de placer aisément les documents sur la feuille afin de vous les présenter.

Thèmes	Pages A3
Introduction & plan, premier échelon de poids	1
Document insolite, deuxième échelon de poids	2
Troisième et quatrième échelon de poids	3
Cinquième et septième échelon de poids	4
Quatorzième échelon de poids	5
Dix-neuvième et vingtième échelon de poids	6

Sources: Catalogues Zumstein; «Manuel des oblitérations suisses de 1843-190 » Andres & Emmenegger; «Über die Frankaturen 1882-190 » Georges Valko; «Über den Druckprozess und die Abarten der Stehenden Helvetia» Georges Valko; «Stehende Helvetia» P. Guinand, G. Valko, J. Doorenbos, M. Hertsch; «CH-PERFINS» Martin Baer; «Stehende Helvetia» Hans H. Stocker; «Der Briefpostverkehr Schweiz - Ausland 1459 - 1907» R. Schäfer; «Zurzach, anonym» Felix Winterstein, SBZ 4/2004, p. 134; «Ein ehrlicher Kunde schickte 3 Franken» Peter Fischer, Briefmarken Spiegel 4/2007, p.20



Lettre de Vevey pour Teteringen-Breda (Pays-Bas) affranchie à 25 cts (73Eb).

Tarif pour une lettre jusqu'à 15g du 1.7.1875 au 30.9.1907.



Lettre de Mollis pour Berard (Alger) affranchie à 25 cts (95Ab).

Tarif pour une lettre jusqu'à 20g du 1.10.1907 au 31.1.1921.





Lettre envoyée à la direction de la poste pour le remboursement de 3 francs en timbres. L'anonyme (X) avait reçu de la poste trois francs de trop pour dédommager la perte d'un paquet.

Le cachet bleu témoigne de la réception par la direction de la poste le 16 septembre 1908. Le document a été archivé le 17.IX.08 (annotation manuscrite en bas «17.IX.08. ad acta»).

Nous trouvons dans les livres de la direction de la poste sous le n° 75.1 une annotation: «Zurzach, anonym: Hat für Paketverlust fr 3.-zu viel Entschdg. erhalten; sendet solche ein» (traduction: «Zurzach, anonyme: a reçu pour la perte d'un paquet fr 3.- en plus en guise de dédommagement; les retourne»)

Bloc de 10 (104), bloc de 4 (104), paire 103, bloc de 6 (95Bb)

«Tit: Erlaube mir hiermit einige Zeilen an Sie zu richten. Da mir vor einiger Zeit ein Packet verloren gegangen wurde durch die Post und ich wie ich nachher inne wurde, den Schadenersatz etwas zu hoch berechnet, ersuche ich Sie hiemit diese 3 Franken in Marken wieder für die Post in Besitz zu nehmen, und mich gütigst zu entschuldigen. Hochachtungsvollst. X.»



Perfin **S31** (scs), Société Crédit Suisse, Zurich, utilisé de 1874 à 1893)



Tüblibrief 25cts de Zurich pour Stuttgart (Allemangne) affranchie à 25 cts (67Aa). Le timbre est perforé (Perfin) avec les lettres «scs» (831, Société Crédit Suisse, Zurich, utilisé de 1874 à 1893)

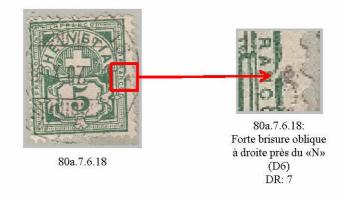
Tarif pour une lettre jusqu'à 30g (2ème échelon de poids) du 1.7.1875 au 30.9.1907.





Lettre de Bâle pour Déville-les-Rouen (Seine inférieure) affranchie à 55cts (82a, 7<sup>ème</sup> émission, 6<sup>ème</sup> réestampage, n° 18; 90C).

Tarif pour une lettre jusqu'à 50g (3ème échelon de poids) du 1.10.1907 au 31.1.1921.





Lame de rasoir 7.01 DR: 1

Lettre de Lausanne pour Paris affranchie à 1 franc (71 Dd) oblitérée par une lame de rasoir (7.01; DR: 1).

Tarif pour une lettre jusqu'à 60g ( $4^{\text{ème}}$  échelon de poids) du  $\underline{1.1.1876}$  au 30.9.1907.

Le tarif a été introduit le 1.7.1875 (d'après le contrat signé le 9.10.1874 à Berne) sauf pour la France!





Lettre recommandée de Ponts-Martel pour Paris affranchie à 75cts (Tüblibrief 25cts, 66Da, 68Dd).

Tarif pour une lettre jusqu'à 30g (2ème échelon de poids) du 1.1.1876 au 30.9.1907.

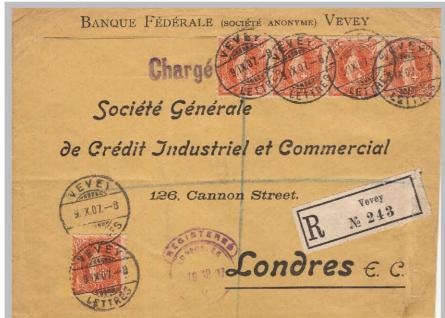
Tarif pour le recommandé 25cts du 1.4.1879 au 31.12.1921.



Lettre de Zurich pour Leipzig-Plagwitz affranchie à 125cts (71Cb, 67Dc).

Tarif pour une lettre jusqu'à 75g (5ème échelon de poids) du 1.7.1875 au 30.9.1907.





Lettre recommandée de Vevey pour Londres affranchie à 1 francs (bande de quatre 86Aa [cases 151-154] et un 86Aa isolé [case 173]). Tarif pour une lettre jusqu'à 45g (3ème échelon de poids) du 1.7.1875 au 30.9.1907.

Tarif pour le recommandé 25cts du 1.4.1879 au 31.12.1921.



Lettre (du Conseil fédéral suisse) de Berne pour Paris affranchie à 175cts (71Aa, bande de trois 67Aa).

Tarif pour une lettre jusqu'à 105g (7ème échelon de poids) du 1.1.1876 au 30.9.1907.





Lettre recommandée de Bâle pour Rome affranchie à 245cts (paire 91Aa, 86Ca, 85b et 83a).

Tarif pour une lettre jusqu'à 215g (14ème échelon de poids) du 1.7.1875 au 30.9.1907.

Tarif pour le recommandé 25cts du 1.4.1879 au 31.12.1921.

Lettre de Kadersteg pour Mirande dans le Gers affranchie à 50cts (paire67Da).

Tarif pour une lettre jusqu'à 30g (2ème échelon de poids) du 1.1.1876 au 30.9.1907.





Lettre de St-Gall pour New-York affranchie à 475cts (67Da, 70Db, 72Ab, 71Db). Une Helvetia debout à 3 francs sur lettre est peu commun!

Tarif pour une lettre jusqu'à 285g (19ème échelon de poids) du 1.7.1875 au 30.9.1907.

L'échelon de poids est noté au crayon bleu sur la lettre en haut à gauche.

ST. GALL (S

Messrs. Hoffmann, Huber &



458 Broadway

NEW-YORK.

Lettre de St-Gall pour New-York affranchie à 500cts (bande de quatre 70Db [cases 92-95], paire 71Db et 71Db isolé). Les timbres sont annulés par le cachet «Ambulant» du groupe 76C.

Tarif pour une lettre jusqu'à 300g (20eme échelon de poids) du 1.7.1875 au 30.9.1907.

L'échelon de poids est noté au crayon bleu sur la lettre en haut à gauche.